



GARENNE IMMOBILIER

ARGENTAT - CORREZE

Tarifs pratiqués par l'agence en euros.

NEGOCIATIONS :

- Vente de tous biens immobiliers :

Frais et honoraires forfaitaires maxi, à la charge de l'acquéreur

- Jusqu'à 50 000€	10% TTC avec un minimum de 3000€
- De 50 001€ à 80 000€	8% TTC
- De 80 001€ à 100 000€	7% TTC
- De 100 001€ à 140 000€	6% TTC
- 140 001€ et au-delà	5% TTC

- Estimation de biens immobiliers :

120€ HT soit 144€ TTC

GESTION :

Sur encaissement, à la charge du bailleur :

maxi 6% HT soit 7,20% TTC

LOCATION :

Honoraires de réalisation de L'état des lieux d'entrée (*)	0 → 40m ²	4.4€ / m ²
	41m ² → 60m ²	3.2€/m ²
	61m ² → 80m ²	2.4€/m ²
	+ de 80m ²	2.2€/m ²
Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail (*)	0 → 60m ²	6€/m ²
	61m ² → 80m ²	4€/m ²
	+de 80m ²	2€ / m ²

(*) Conformément à la loi, les honoraires sont à partager par moitié entre le preneur et le bailleur.